



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200071199-20180607-CCPL\_2018\_78-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/06/2018

Publication : 14/06/2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	38 dont 3 pouvoirs

Date de convocation : 1<sup>er</sup> juin 2018  
Date d'affichage : 1<sup>er</sup> juin 2018

**SEANCE DU 7 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit, le sept du mois de juin, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des Fêtes de Villeneuve Les Cerfs.

**Présents avec voix délibérante :**

Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Yolande BURETTE, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, André DEMAY, Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Roland GANSOINAT (suppléant de Pascal ROUGIER), Fabienne GASTON, Roland GENESTIER, Daniel GORCE (suppléant d'Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, Robert MOLLARD (suppléant de François-Xavier PERRAUD), David MOURNET, Jean-Claude PAPUT, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Guy TIXIER.

**Absents ayant donné un pouvoir :**

Jeanne DEBITON a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER, Marc CARRIAS a donné pouvoir à Fabienne GASTON, Roland BUFFET a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON.

**Absents représentés :**

Pascal ROUGIER, François-Xavier PERRAUD, Eric GOLD.

**Secrétaire de séance :** Roland GENESTIER

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

**Délibération n°2018-78 : RECRUTEMENT DE PERSONNEL EN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE  
D'ACTIVITE**

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Pour assurer le fonctionnement des accueils de loisirs il est proposé de recruter du personnel en accroissement temporaire d'activité, pour répondre aux besoins suivants :

Type de contrat	Grade	Temps de travail	Période	Poste
ATA	Adjoint technique	2,35/35 <sup>e</sup>	du 1 <sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019	Cantinier
ATA	Adjoint technique	1,57/35 <sup>e</sup>	du 1 <sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019	Agent d'entretien
ATA	Adjoint d'animation	9,41	du 1 <sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019	Animateur
ATA	Adjoint d'animation	9,41	du 1 <sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019	Animateur
ATA	Adjoint d'animation	18,41	du 1 <sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019	Animateur
ATA	Adjoint technique	2,5/35 <sup>e</sup>	du 7 juin au 6 juillet 2018 et du 1 <sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019	Cantinier
ATA	Adjoint technique	15/35 <sup>e</sup>	du 1 <sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019, en période de vacances scolaires	Cantinier
ATA	Adjoint technique	4/35 <sup>e</sup>	du 1 <sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019	Agent d'entretien et cantinier
ATA	Adjoint technique	25/35 <sup>e</sup>	du 1 <sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019, en période de vacances scolaires	Agent d'entretien et cantinier
ATA	3 Adjoints d'animation	9,41	du 1 <sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019	Animateur

→ Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'ouvrir les postes en accroissement temporaire d'activité tel qu'exposé ci-dessus ;
- de confier à Monsieur le président le recrutement du personnel ;
- d'inscrire les crédits aux différents budgets ;
- d'autoriser Monsieur le président à engager toutes les démarches pour mettre en œuvre cette décision.

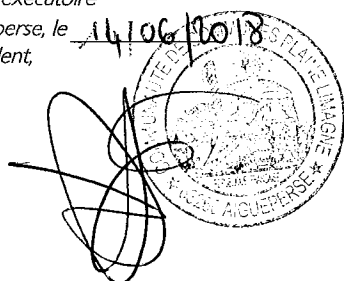
Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.


Au Registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 14/06/2018  
Le Président,



Le Président,  
  
Claude RAYNAUD